

Publié sur *Apostrophe45* (<http://apostrophe45.fr>)

[Accueil](#) > La disparition d'Ibni Saleh reste sans réponse

La disparition d'Ibni Saleh reste sans réponse

 mar, 05/08/2014 - 12:13 |  Anthony Gautier

Décryptage

Image:



[1]

TCHAD. Serge Grouard, le député-maire UMP d'Orléans, a été l'un des avocats les plus fervents et les plus tenaces de Florence Cassez au temps où elle était détenue dans une geôle mexicaine. Le combat pour la vérité de Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret et président de la Commission des lois, se porte, lui, sur les circonstances exactes de la mort probable de Ibni Oumar Mahamat Saleh, disparu depuis six ans, à N'Djamena (Tchad), alors qu'il était l'un des principaux opposants, et sans nul doute le plus crédible, au président tchadien Idriss Déby.

Le sénateur du Loiret a croisé la route universitaire de l'opposant tchadien à la fin des années soixante-dix

Un élément biographique n'est sans doute pas étranger, non plus, à cet engagement politique, moral et humain, de Jean-Pierre Sueur auprès des proches de Ibni Oumar Mahamat Saleh. Le sénateur du Loiret a, en effet, croisé la route universitaire de l'opposant tchadien à la fin des années soixante-dix alors que ce dernier poursuivait des études de mathématiques à l'université d'Orléans, à l'issue desquelles il sortira docteur en mathématiques. Jean-Pierre Sueur, quant à lui, enseignait la linguistique sur le campus orléanais.

Depuis 2008, le sénateur socialiste multiplie les initiatives parlementaires pour que la disparition de Ibni Oumar Mahama Saleh ne demeure pas sans explication. En mars 2010, l'élu, associé dans ses démarches au sénateur de la Nièvre Gaëtan Gorce, faisait ainsi voter une résolution par l'Assemblée nationale demandant au gouvernement français de s'engager auprès du Tchad pour que la vérité soit faite au sujet de cette mort qui embarrasse à l'évidence le président Idriss Déby. Et pour cause.

En février dernier, alors que le dossier n'avance guère, et que les autorités tchadiennes traînent des pieds pour collaborer avec la France, Jean-Pierre Sueur poursuit avec opiniâtreté sa lutte pour la vérité en demandant l'ouverture d'une

Jean-Pierre Sueur

commission d'enquête en France chargée, cette fois, d'entendre les ressortissants et les officiels français qui se trouvaient au Tchad en février 2008. « Une présence française, militaire, diplomatique, mais aussi policière, était alors manifeste. Le rôle joué par certains ressortissants français doit être expliqué », argumente le sénateur socialiste dans un papier de nos confrères du *Monde*, daté du 30 mai dernier.

Ibni Oumar Mahama Saleh a été arrêté le 3 février 2008 par un groupe de huit hommes de l'armée nationale tchadienne

Car si nul ne connaît les circonstances de la mort de Ibni Oumar Mahama Saleh, son arrestation, le 3 février 2008, par un groupe de huit hommes de l'armée nationale tchadienne a été formellement établie. Ce soir-là, la capitale tchadienne est sous le coup d'un couvre-feu, le président tchadien, aidé par les militaires françaises, étant parvenu, *in extremis*, à mettre en échec une tentative de putsch menée par des rebelles tchadiens. Selon le rapport d'une commission d'enquête ouverte en avril 2008, les autorités tchadiennes auraient profité du chaos pour faire taire toutes les oppositions, y compris celles qui s'exprimaient de manière démocratique. « Des enlèvements et des arrestations, des actes d'intimidation à l'encontre des opposants ont eu lieu après le retrait des rebelles de N'Djamena ; (ce qui) met clairement en cause la responsabilité des Forces de défense et de sécurité », note, sans appel, ce rapport alimenté par les témoignages de journalistes, militaires, diplomates et des proches de Ibni Oumar Mahama Saleh. Quelques jours après cette tentative avortée de coup d'État, le président Sarkozy avait, lui-même, expliqué au chef d'État tchadien, lors d'un voyage sur place, que « La France voulait la vérité ». Une requête demeurée lettre morte.



Seule certitude dans ce dossier, donc, l'enlèvement et le placement en détention de Ibni Oumar Mahama Saleh par le gouvernement tchadien qui voyait en lui une menace démocratique forte, alors que des élections devaient se dérouler dans quelques mois, et que l'opposant au président en place, natif du nord-est musulman comme lui, avait des arguments solides pour renverser Idriss Déby par les urnes. En demandant à ce que les autorités françaises, présentes sur place en février 2008, soient entendues, Jean-Pierre Sueur œuvre afin « de ne pas laisser ce dossier tomber dans l'oubli », et contourner « la mauvaise volonté affichée par le gouvernement tchadien ».

Cette énième tentative pour connaître la vérité permettra-t-elle d'avancer dans un dossier devenu encore plus sensible diplomatiquement depuis que le Tchad a pris part, aux côtés de la France, aux opérations militaires au Mali et en Centrafrique ? Rien n'est moins sûr mais il en va du respect de la mémoire d'un homme. Et d'un hommage à son combat politique.

poursuit avec opiniâtreté sa lutte pour la vérité en demandant l'ouverture d'une commission d'enquête en France

« Ne pas laisser ce dossier tomber dans l'oubli »

Anthony Gautier

Jean-Pierre Sueur [2]

Ibni Oumar Mahamat Saleh [3]

Exergue: